



Communiqué à la presse

Vieillesse, soins de santé, pensions... combien ça coûte ?

Les chiffres clés de la Sécu et la position de la Belgique en Europe

« Parmi les chiffres présentés cette année, on peut observer le poids des enjeux que connaît notre système (vieillesse, dépenses liées aux risques de maladie, intégration sociale...) mais aussi ainsi que certaines mesures gouvernementales portent leurs fruits (congé pour assistance médicale, prépensions). » a indiqué Jan Bertels, Directeur général à la DG Politique sociale du SPF Sécurité sociale.

Ce mardi 10 décembre 2013, les deux nouvelles brochures 'Les dépenses sociales en Belgique : Chiffres clés 2012' et 'La protection sociale en Belgique : données Sespros 2011' y ont été présentées.

Les Chiffres Clés de 2012

Quel est l'impact du vieillissement de la population par exemple ? Au regard du taux de dépendance (ratio entre population active et personnes âgées), on remarque qu'en 2060, il n'y aura que 2 personnes pour actives pour 1 personne âgée, aujourd'hui nous sommes à 3 pour 1 et nous étions à 4 pour 1 en 1991 !

En 4 ans, on note une diminution de 20 % du nombre de chômeurs avec complément d'entreprise (anciennement prépensions) de moins de 60 ans dispensés de chercher un emploi. En 2012, le total des dépenses de chômage avec complément d'entreprise s'élevait à 1,6 milliards d'euros. On constate également une nette augmentation des congés pour assistance médicale (+55% en 5 ans), une mesure de soutien aux familles aux effets notables.

Comment notre système de santé se porte-t-il ? Quelle évolution a-t-il connu ces 10 dernières années, et qu'en est-il des autres pays européens ?

A la lecture des chiffres de la brochure 'La protection sociale en Belgique, Données Sespros 2011', on apprend que les dépenses de protection contre le risque de maladie constituent près de 30% de celles consacrées à la protection sociale, ce qui représente une moyenne d'environ 8% du PIB en Belgique, soit près de 31 milliards d'euros. La moyenne européenne (UE27) s'élève elle de 8,3% du PIB. On note donc que les dépenses sociales de maladie en Belgique se situent légèrement en dessous de la moyenne de nos voisins directs comme la France (9,2%) et l'Allemagne (9,5%). Pour notre pays, les dépenses totales de protection sociale représentaient plus de 30 % du PIB en 2011 soit 112 milliards d'euros.

Brochures et documents sont disponibles en suivant le lien : <http://www.socialsecurity.fgov.be/fr/nieuws-publicaties/publicaties/cijfers.htm>

Pour toute information sur les brochures

Jan BERTELS – 0478 26 14 54 jan.bertels@minsoc.fed.be

Directeur général Politique sociale

Dirk MOENS - 0473/63.83.70 - dirk.moens@minsoc.fed.be

Direction générale Appui stratégique

Contact presse :

Barbara DE CLIPPEL 0473 13 13 29, press@minsoc.fed.be

Responsable Communication